

pourquoi pas ?

de nouvelles perspectives à gauche en normandie

ÉDITO

Bien étrange période et nouveaux déficits

par Etienne Adam

Nous sommes aujourd'hui dans une situation qui déstabilise beaucoup d'entre nous. D'abord la droite connaît une crise politique sans précédent puisqu'elle a été une nouvelle fois désavouée par les électeurs. Plus encore qu'une crise politique, c'est une vraie crise de régime. Le système de représentation politique est touché au coeur même puisque le président s'est vu désavoué par un référendum où il s'est engagé. Le décalage entre la représentation et le peuple n'a jamais été aussi grand. C'est toute la légitimité du président, du gouvernement et de l'assemblée qui est en cause.

Et pourtant cette crise n'empêche pas le pouvoir de continuer comme si de rien n'était, de proposer une politique libérale de plus en plus dure par des moyens de moins en moins démocratiques (les ordonnances pour éviter tout débat public). Se met en place insidieusement un modèle d'état antidémocratique qui prépare l'alternative à droite.

Tout le monde aura remarqué le positionnement de Sarkozy, dans ses débordements à la Le Pen sur les juges et le nettoyage, destinés à conforter les plus proches du FN et

à donner une cohésion encore plus droitière à la majorité. Mais il ne s'agit pas seulement d'une gesticulation électorale : Sarkozy a un projet politique à la hauteur du libéralisme mondialisé. A partir du sécuritaire, se reconstruit une forme d'Etat pénal qui vise à liquider l'Etat Social : les remarques de Sarkozy sur l'arrogance du modèle français sont le complément de son discours sur le durcissement pénal. Nous n'oublions pas qu'un dispositif comme la collecte d'ADN, destiné soi disant aux seuls délinquants sexuels, a été appliqué à des militants dans le cadre de procédures sur des actions syndicales. Nous n'oublions pas non plus l'avant projet de loi Sarkozy qui organise la chasse aux pauvres par l'utilisation des services sociaux dans le cadre de la prévention de la délinquance, guerre préventive contre les pauvres.

Face à cela, nous n'avons pas connu un grand moment d'enthousiasme à la hauteur du résultat du référendum.

Cette victoire pourtant est d'importance et il ne faut pas la mésestimer. Déjouant les pronostics et la campagne de

(SUITE P. 2)



sommaire

ÉDITO

Après la large victoire du « non », le paysage politique semble atone. La droite en crise continue comme avant. A gauche, c'est l'attente. L'ampleur des actions à mener, la conscience de celle-ci semble pour l'instant bloquer l'action. Alors, quelle suite



LÉGISLATIVE I

Dans les suites possibles, on trouve la concrétisation des rapprochements qui ont eu lieu durant la campagne. Vers une candidature PC, LCR, ANPAG aux législatives partielles pour Pont L'Eveque ...



APRÈS LE « NON »

Deux textes qui posent des questions sur la place de l'Alternative Citoyenne, La gauche autrement dans les processus à venir. Comment participer au mieux à l'émergence de cette alternative tant espérée ?



SARKORAMA

Encore un peu plus de sécuritaire ... pour mettre en place le système libéral carcéral !



CONSEILS MUNICIPAUX

A Deauville ? A Caen ?



Du nouveau ...

Comme vous venez de le constater, Pourquoi Pas ? n'est plus expédié sous sa forme habituelle. Pour répondre aux exigences de La Poste et bénéficier du tarif préférentiel accordé à la presse, nous ne pouvons plus, comme nous vous l'indiquions dans notre précédent numéro, faire nous-mêmes le routage.

Nous avons cherché un routeur à un prix abordable et nous confions donc notre diffusion à Presse Plurielle, petite entreprise parisienne travaillant surtout pour la presse alternative. Pour ne pas avoir à expédier les exemplaires de Caen à Paris, nous avons dû aussi changer d'imprimeur et c'est avec beaucoup de regret que nous avons quitté Alphacolor. Nous tenons à remercier Madame et Monsieur Roger qui, depuis des années, ont fait le maximum pour nous donner satisfaction.

Comme nous vous l'annoncions, ces changements entraînent des frais d'expédition supplémentaires. Nous remercions vivement celles et ceux qui, répondant à notre appel dans le dernier numéro, ont renouvelé leur abonnement ou se sont abonnés pour la première fois. Pour celles et ceux qui ont négligé ou oublié de le faire, il n'est pas trop tard.

Pour les conditions d'abonnement, voir en dernière page ou se reporter à la page 3 du numéro 65 (avril 2005). Alors, jetez l'enveloppe au bac à papiers (nous avons privilégié ce moyen plus écologique, même s'il coûte un peu plus) et abonnez vous vite.

Bonne lecture et bonnes vacances, beaucoup de travail militant nous attend à la rentrée et peut-être même avant. ■

(SUITE DE L'EDITO)

propagande des médias et des toutes les institutions installées, le «NON» a gagné, largement. Depuis des années la démocratie semblait s'essouffler, se transformer en affaire de spécialistes et de catégories sociales de plus en plus aisées. Là nous avons vu les citoyennes et les citoyens mener le débat sur un sujet pourtant ardu et des électeurs retourner aux urnes dans les quartiers populaires. Cette réappropriation de la construction politique est une donnée incontournable aujourd'hui pour une alternative : c'est un début de réponse à la crise qui frappe toutes les formes de représentations politiques, à nous de nous en saisir.

C'est peut être la profondeur de cette repolisation populaire qui explique ce qui nous apparaît comme de l'attentisme : à gauche les grandes machines politiques et syndicales sont groggy et le débat débute juste sur les repositionnements nécessaires (la Confédération Européenne des Syndicats, CES, a déjà pris un tournant en prenant acte de la situation créée par les « non » français et hollandais, ainsi que des échecs de Schroeder en Allemagne). Ceci explique le manque d'initiatives dans une période par ailleurs peu propice.

Ce d'autant plus que cette victoire ne s'est pas faite sur le registre de « l'émotionnel » monopolisé par nos adversaires dans la campagne du « oui ». Ceux qui ont voté « non » l'ont fait sur des choix conscients et sans doute divers. Ils attendent des propositions pour la suite, propositions pour une autre Europe bien sûr, mais aussi plus largement pour en finir avec un libéralisme synonyme de dégradation des conditions de vie et de précarisation.

Les leçons des événements politiques et sociaux de ces dernières années (novembre décembre 95, gauche plurielle, mouvements sur les retraites et la décentralisation en 2003) ont conduit à plus de lucidité et

sans doute à une demande plus explicite de perspectives concrètes. Pour répondre nous ne pouvons ni nous contenter de slogans, ni nous positionner en spécialistes de la vraie gauche qui propose pouvoir et changement social clef en main.

Il nous faut inventer des formes d'organisation d'une coélaboration populaire d'une perspective politique qui associe politiques et organisations politiques, militants associatifs et syndicaux et simples citoyen(ne)s. En même temps, il nous faut animer, inventer, soutenir des formes collectives de résistance aux offensives libérales qui dépassent le coup par coup. Il est aussi de la responsabilité de ceux qui veulent une alternative de ne pas laisser de côté des terrains comme celui du chômage ou de la pauvreté où l'organisation des gens directement concernés est faible et sans beaucoup de moyens de pression, mais aussi le champ des discriminations où une réponse au communautarisme s'impose. Un autre terrain est nécessaire : celui de la contestation de la légitimité du pouvoir politique en place, ce qui impose, outre des actions concrètes où la désobéissance civique est une arme essentielle, notre capacité à opposer collectivement des réponses sur les échéances politiques les plus classiques et le terrain institutionnel.

Pour tout cela nous devons éviter le repli sur soi de chaque organisation plus ou moins légitimée par la campagne et trouver des cadres divers unitaires larges d'élaboration et d'action. C'est le sens de notre initiative du 5 juin, c'est aussi une question que se posent nos partenaires avec des réponses diverses. Il nous faut inventer les moyens divers de cette co-organisation. C'est ce à quoi nous nous attelons. ■



Election législative partielle ...

Et si une candidature d'un véritable rassemblement de Gauche était possible ?

par Marie-Claude Herboux

Il est fort probable que Madame Ameline, ex-ministre du gouvernement Raffarin, décide de reprendre son siège de député sur la circonscription de Pont L'Evêque. Ce serait alors, la première élection dans la Région après la victoire du NON au référendum.

Dans le cadre de cette probabilité, Pierre Mouraret, Conseiller Régional et maire adjoint de Dives sur Mer, a organisé une réunion dans la dynamique qui a permis la victoire du Non au référendum, le 11 juillet à Dives. Malgré la date, nous étions une soixantaine à cette réunion.

C'est la première fois que le PC invite d'autres organisations, dont la LCR et l'ANPAG, d'emblée pour discuter d'une campagne électorale. Mais cette réunion ne se résumait pas à une rencontre d'organisations. De nombreux citoyens « non-encartés » étaient présents et tous les participants souhaitaient prolonger le travail entrepris lors de la campagne .

Après l'analyse de la victoire du NON et de sa force à Dives sur mer (70%), Pierre Mouraret a exprimé le souhait de prolonger la démarche de rassemblement et de rallier tous ceux qui sont pour une alternative politique. Il a précisé que le PC lui avait demandé d'être candidat mais qu'il souhaitait l'émergence d'une candidature de rassemblement. La presse était invitée (on n'a toujours pas vu le compte rendu dans Ouest France !) afin qu'il y ait le plus de transparence possible.

L'ANPAG a précisé que, dans l'ensemble, elle partageait l'analyse faite mais qu'une campagne législative était plus compliquée que le référendum. Qu'il fallait être clair sur la suite : le Non est majoritaire à gauche, l'objectif est d'être 1er à gauche mais aussi sur la circonscription. Celle-ci est marquée par une très grande inégalité entre richesse et pauvreté. Il est indispensable d'élaborer des axes locaux qui marquent la rupture avec le libéralisme.

La LCR s'est félicitée du travail en commun pour le référendum et souhaite elle aussi prolonger la dynamique du 29 mai. Il faut éclaircir le choix de la candidature : soutenir Pierre Mouraret ou créer une candidature collective ? En tout état de cause le programme doit marquer une rupture franche avec le libéralisme : loi contre les licenciements, revenu minimum, services publics... Pour la LCR, il existe deux « gauche » une qui représente l'alternance, l'autre, l'alternative. (Pierre Mouraret répond que cette conception est loin d'être partagée par tous.)

L'ANPAG rappelle que la réduction des inégalités passe par celle entre les hommes et les femmes. Madame Ameline va se vanter de tout ce qu'elle a fait, il ne faut pas oublier que le dernier texte qu'elle a fait voter (texte passé inaperçu au moment du référendum) est un « copier-coller » du TCE : bel exemple de libéralisme et de patriarcat. En effet, la conciliation de la vie familiale et pro-

fessionnelle n'est envisagée que pour les femmes au moyen de mesures précaires comme le temps partiel....

D'autres intervenants ont insisté sur la nécessité d'axes locaux qui montrent bien la rupture avec la politique libérale suivie et sur une candidature mixte.

Enfin les participants ont élaboré un communiqué de presse expliquant la démarche. ■■■

■■■ « Le 11 juillet 2005 s'est tenue sur l'initiative de Pierre Mouraret Conseiller Régional et maire adjoint de Dives sur mer une première réunion pour envisager la possibilité d'engager une candidature et une campagne commune pour les élections législatives partielles sur la circonscription de Pont l'Evêque, si Mme Ameline, ex-ministre du gouvernement Raffarin, décidait de retrouver son siège de député.

Les participants à cette réunion : militants de gauche, alter-mondialistes, membres de l'ANPAG, de la LCR, du PCF ou simples citoyens intéressés par la démarche ont souligné la nécessité de prolonger la dynamique positive de la campagne victorieuse pour le « non de gauche au traité constitutionnel ».

C'est aussi l'occasion de condamner avec la plus grande fermeté la politique autoritaire et libérale (casse des protections sociales, du droit au travail, des services publics) du gouvernement Chirac, De Villepin-Sarkozy dont Mme Ameline est la représentante.

Ils ont également regretté qu'à gauche, la direction du parti socialiste n'ait pas tiré les enseignements du référendum et répondu positivement aux électeurs de gauche qui ont massivement rejeté le traité constitutionnel.

(SUITE P. 4)

(SUITE DU COMPTE-RENDU)

Ils ont enfin décidé de poursuivre le débat pour envisager une campagne commune pour l'élection législative partielle de Pont l'Evêque. Débat qui permettrait d'élaborer un programme électoral en nette rupture avec le libéralisme et d'envisager une candidature commune permettant de rassembler les électeurs de gauche ayant œuvré à la victoire du « non » au référendum et au-delà, tous ceux qui veulent construire à gauche, une véritable alternative politique.

Ils se sont engagés, dès que sera connue la date de l'élection, à réunir une nouvelle assemblée citoyenne afin de décider ensemble du contenu du programme, des candidatures et des initiatives communes pour cette élection.

Ils ont enfin souligné l'importance d'une telle démarche citoyenne qui s'inscrit pleinement dans le prolongement de la dynamique engagée lors du référendum sur le traité constitutionnel et affirmé leur convic-

tion qu'elle répond pleinement à une forte attente des jeunes, des femmes, des hommes désireux de faire de la politique autrement en rompant avec le libéralisme. » ■■■

Cette élection législative partielle peut nous permettre de montrer sur le terrain que la campagne du NON n'était pas une attitude de contestation mais bien la volonté d'œuvrer le plus largement possible pour une véritable politique alternative en rupture avec le libéralisme. Ici comme en Europe. ■

APRÈS LE « NON »

Et la place de l'ANPAG, d'Alternative Citoyenne basse Normandie et de Convergence citoyenne ?

par Etienne Adam

Une fois de plus nous sommes confrontés à une difficulté particulière. Ce que nous défendons depuis longtemps en matière de pratiques unitaires, de nécessité à dépasser la division entre politique et mouvements sociaux a fait les preuves de son efficacité durant le référendum, échéance politique qui, a priori, ne lui était pas favorable. Dans une bataille politique - très politique même, la constitution étant la base du système politique - des militants politiques et syndicaux, associatifs et des citoyennes ont construit ensemble une campagne et même l'amorce des réponses avec des propositions pour une autre Europe.

Les collectifs pour un non de gauche ont joué un rôle indéniable dans cette campagne

et dans la victoire du Non de gauche. Pour autant, ils ne peuvent s'en attribuer l'exclusivité. D'abord parce qu'il y a eu d'autres intervenants dans la campagne référendaire dont il serait stupide de nier leur apport sous peine de contribuer à diviser : ce qui a été fait par ATTAC, la confédération paysanne et Solidaires ou la CSF, pour ne citer que ce que je connais, a très largement pesé. Nul ne peut nier non plus que les organisations politiques ont pris une part non négligeable y compris dans la mise en place, le fonctionnement, la logistique des collectifs eux-mêmes.

L'acceptation d'un parallélisme et d'une complémentarité des initiatives est seule à même de répondre à la situation actuelle. Mais quelles propositions faire pour que ceci se fasse dans

les meilleures conditions possibles ?

Si l'appel des 200 et les collectifs ont joué un rôle fondamental en positionnant le non comme perspective politique, comme cible possible, ils n'ont pas pour autant fédéré le mouvement. Des secteurs entiers se sont retrouvés dans la bataille contre le traité sans pour autant s'engager derrière les collectifs. Il serait également bon d'avoir une réflexion sur ce qui s'est passé (ou pas!) dans le syndicalisme où le nombre important de signataires syndicalistes pour le non ne doit pas nous faire oublier le manque d'implication des organisations en tant que telles alors qu'il s'agissait bien aussi d'un débat syndical européen lancé par la prise de position de la CES. Autre absent de taille dans cette campagne, les mouvements des « sans »

même si là aussi nous avons des signatures... Pour autant, je crois que les uns et les autres ont contribué, sans prise de position officielle, à la victoire du non. Comment dès lors peut-on les associer à la suite et notamment dans la mesure où il faudra intervenir sur l'urgence sociale : la renégociation UNEDIC, le logement, les discriminations...

Comment fournir une perspective qui ne se contente pas de capitaliser ce que nous avons connu mais se pose le problème d'un regroupement encore plus large à vocation majoritaire ? Là se pose le travail en commun avec certains qui ont voté oui et qui se posent quand même la question de l'alternative

Enfin, je vois un danger dans l'abandon du combat politique pour une autre Europe. Nos adversaires ont compris que la clef de notre défaite et de celle des classes populaires passe par une défaite du Non en Europe : en évitant que le non des Français ait des incidences visibles, on accrédite à nouveau l'idée de l'impuissance politique. Nous avons gagné le référendum, et largement, et il ne se passe rien : telle est l'idée qu'il veulent faire passer.

C'est pourquoi il nous faut continuer à intervenir sur ce terrain pour contrer cette offensive. C'est pourquoi les initiatives autour du sommet européen sont fondamentales. Une fois de plus, nous avons tardé à réagir et nous n'avons pas préparé les conditions d'une mobilisation de masse, sans doute parce que beaucoup d'entre nous ne croyaient pas à une victoire du Non et presque personne à une victoire de cette ampleur.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas secondaire de continuer à intervenir sur l'Europe et c'est

même un terrain qu'il serait suicidaire d'abandonner au moment où une offensive politique des libéraux se dessine sur ce sujet. (Tony Blair et son Europe américano-libérale et d'autres...). De plus, si ne nous occupons plus de l'Europe, quelle lisibilité

aurons nous vis-à-vis de ceux qui nous ont suivi? Nous ressemblerons à ces organisations politiques qui passent d'un sujet à un autre au gré de la nécessité d'occuper l'espace politique et de se montrer : faire de la politique autrement passe aussi par un minimum de continuité dans les interventions politiques que nous menons pour se donner le temps d'intégrer ceux qui le souhaitent.

Dans ces conditions, je crois qu'il est urgent de débattre de ce que peut être aujourd'hui la fonction de l'Alternative (et CCAG) dans

cette situation nouvelle. Refusant la fuite en avant vers des cartels qui ne disent pas leur nom ou vers la construction d'une nouvelle organisation politique qui ne s'avoue pas comme telle, nous devons proposer, et c'est ce qui a été fait en partie le 5 juin, des lieux, des pratiques de co-élaboration où les règles du jeu soient claires entre les différentes composantes politiques syndicalistes, associatives mais aussi pour toutes celles et tous ceux que nous appelons à participer.

Nous avons en tant qu'Alternative une certaine expérience de regroupement de militants des mouvements sociaux, ou de citoyens, qui se posent la question de l'intervention politique autrement que dans le cadre des partis et organisations traditionnelles. En même temps

cette expérience ne nous autorise pas à nous autoproclamer organisateurs de ceux qui ne sont pas organisés. Il nous faut retravailler cette question sans doute en nous définissant mieux localement et nationalement. Notre passé commun dans sa diversité, dans ses histoires et ses dynamiques locales, a me semble-t-il encore un rôle à jouer dans le cadre d'une dynamique plus large avec d'autres forces.

Cela suppose que nous définissions entre nous une charte de fonctionnement qui nous permette d'assumer la diversité de pratiques dans CCAG en assumant aussi ce qui nous rapproche. Nous devons mettre en place une organisation du travail en commun ou chacune et chacun puisse savoir comment fonctionne notre réseau. Nous devons aussi travailler plus collectivement à mettre en commun nos expériences. Ceci suppose une certaine continuité dans ce travail collectif mais aussi une certaine régulation collective : nous ne pouvons nous contenter d'être un outil d'échange de tout et n'importe quoi.

Nous nous reconnaissons dans des références communes qui ont fait l'objet des différents appels à construire une alternative :

- le refus du libéralisme et la nécessité de dépasser la simple alternance politique

pour proposer une alternative aux effets sensibles immédiatement pour ceux qui subissent ce libéralisme. Ceci nous conduit à refuser une simple démarche protestataire ou propagandiste mais de débattre des conditions du changement social de façon clairement située dans le temps et en particulier par rapport aux échéances politiques et sociales ;

- nous avons tous la volonté de changer les rapports de subordination du social au politique conçu comme activité noble supérieure. Ce refus de la hiérarchie nous

Les collectifs
pour un non
de gauche ont
joué un rôle
indéniable
dans cette
campagne et
dans la vic-
toire du Non
de gauche.
Pour autant,
ils ne peuvent
s'en attribuer
l'exclusivité

Il est urgent
de débattre
de ce que
peut être
aujourd'hui la
fonction de
l'Alternative
et de CCAG.

amène à repenser autrement le champ du politique ;

- nous refusons de ce fait la forme classique de la représentation politique qui repose sur un processus délégataire vis-à-vis des élus de la démocratie représentative. Nous recherchons des formes de démocratie politique plus participatives qui réduisent ces processus délégataires ;
- nous avons la conviction que la sauvegarde (face aux tentatives autoritaristes et technocratiques) et l'approfondissement de la démocratie sont nécessaires à la transformation sociale ;
- l'appropriation collective des décisions concernant l'organisation de la production et le mode même de production et d'échange doit faire l'objet d'un projet collectif.

L'ensemble de ces points, et peut-être d'autres, devant faire l'objet d'une redéfinition permanente.

Mais sur la base d'un accord nous devons nous donner des moyens communs et les mettre en commun.

Cela passe par la mise sur pied d'une coor-

dination entre les groupes participants avec un secrétariat tel qu'il fonctionne actuellement avec une parité Paris - Province et par une vérification des décisions prises par la communication des comptes rendus (via des documents sur une liste de 50 correspondants de collectifs locaux). Ce type de coordination devrait être complété, un peu à l'image de ce qui s'est fait, par une réunion trimestrielle (ou plus ?) de représentants des groupes locaux. Si la représentation de province ne pose pas de problème dans des réunions en région parisienne, il n'en est pas de même pour la représentation d'Alternative Citoyenne Ile de France : là aussi on devrait arriver à un système de représentation. Au total, il serait bon de ne pas dépasser une cinquantaine de participants pour permettre un vrai débat et non une juxtaposition d'interventions.

Se pose la question des représentants extérieurs (porte parole ou autre) et du type de mandatement.

La dernière question est celle de l'information et des interventions publiques de CCAG : il existe d'ores et déjà un réseau

d'un millier de destinataires de la lettre d'information. Il serait bon de savoir à combien de personnes ces lettres sont ré-envoyées mais aussi de voir comment compléter cette diffusion auprès de ceux qui sont susceptibles d'être intéressés et, en premier lieu, les groupes locaux qui se posent la question d'une action au delà du local.

Enfin, comment finançons nous le fonctionnement de notre réseau ? La question n'est pas négligeable si nous voulons permettre à ceux qui ont peu de moyens de participer. Pour l'instant, la présence est inférieure à ce que nous représentons réellement. Nous pouvons suggérer des regroupements mais, à l'heure actuelle, ceux-ci se font à l'initiative des groupes et nous n'avons pas prévu de structures régionales de CCAG. Une mise à plat des moyens des uns et des autres et des participations selon les moyens de chacun est nécessaire.

Voilà me semble-t-il le contenu à donner à une charte qui nous permettrait d'exister mieux et de façon plus transparente et plus démocratique. ■

APRÈS LE « NON »

Tous ensemble, prenons le pouvoir



Je faisais partie de la délégation de Basse-Normandie qui a participé aux travaux des deux jours de l'AG du CCAG.

A l'appel des 200 de Copernic pour un non de gauche au traité constitutionnel européen et pour construire une Europe citoyenne, nous

avons largement participé à la mobilisation du peuple en allant avec des tracts sur les marchés, dans les quartiers, en organisant des réunions publiques dans les principales villes de nos départements et là où le citoyen(ne) le demandait.

Le 29 mai au soir, c'est la joie d'avoir gagné par ce non à cette constitution libérale, mais

c'est une victoire du peuple français sur le libéralisme en interne, européen et mondial. Cette victoire je l'attribue aux altermondialistes, au travail d'ATTAC, mais aussi à la mobilisation des militants syndicaux, politiques, associatifs, aux citoyens(nes) que nous sommes.

Au cours de cette campagne, nous avons montré un front de gauche uni dans l'action (les meetings et les comités), quel dynamisme de voir la LCR, l'ANPAG, les ALTERNATIFS citoyens, la GAUCHE AUTREMENT, le PC, le PRS travailler ensemble. Dés maintenant il est possible, en acceptant nos différences, de faire un bout de chemin ensemble pour faire avancer les revendications, les aspirations de la classe ouvrière en prenant le pouvoir, pour construire une société plus humaine.

A l'AG du CCAG (Convergence Citoyenne pour une Alternative à gauche) du 5 juin, j'étais déçu comme la plupart des membres de la délégation, car la réunion des deux jours n'était pas à la hauteur de la victoire du 29 mai. J'attendais une étape supplémentaire dans le contenu de nos projets pour gouverner, comment organiser le CCAG, déterminer des objectifs avec les citoyens(nes) et toutes les forces qui sont en rupture avec le libéralisme pour les prochaines échéances électorales ou événements. Il n'en fût rien ou presque rien. Le travail fait depuis des années et la campagne sur l'Europe créent une dynamique qui se met en marche pour bâtir un monde plus humain, plus juste. Cet espoir nous n'avons pas le droit de le détruire, de nous arrêter, le CCAG c'est une planche de salut de la classe ouvrière.

Nous possédons des écrits, des projets, des alternatives (sur la sécurité sociale, l'emploi, le logement, la libération des femmes etc...), il serait temps de les rassembler sur un document qui serait validé mais par quelle instance démocratique de notre institution ?

Les sujets non traités devraient être répartis entre les différents collectifs pour rédaction après débat en AG. Ceci nous permettrait d'avoir un projet de société, de le populariser dans les quartiers, les cités, les marchés, les entreprises et d'avoir du biscuit lors des négociations auprès des autres

forces politiques de gauche.

Nous voulons une véritable société de gauche au service des citoyens(nes) et ceux-ci en seront les acteurs.

Reprenons les tracts associatifs, syndicaux, politiques, diffusés il y a une trentaine d'années, nous pouvons les distribuer aujourd'hui sans changer leur contenu, car les revendications sont restées les mêmes.

J'ai pris conscience au cours de mes années de militantisme au syndicat qu'il manquait un relais politique de gauche pour l'aboutissement de certaines revendications (privatisation de la SNCF malgré plus de vingt ans de luttes). Depuis quelques dizaines d'années, les revendications restent sur le tapis et pourtant nous avons vécu sous différentes politiques de gauche, le programme commun, l'alternance, la gauche plurielle. C'est pour cela mon adhésion à l'ANPAG. Aujourd'hui de nouveaux espoirs naissent, les dernières élections le montrent, à force de dire au peuple que de nouvelles perspectives à gauche sont réalisables, qu'un autre monde est possible, les citoyens(nes) mettent leurs espoirs dans nos projets pour un changement de société.

Prendre le pouvoir en ayant un outil compétitif à notre service.

A l'AG du 5 juin, après l'analyse faite par quelques camarades, mon intervention voulait que soient apportées des précisions sur le rôle du CCAG :

- Sommes nous l'anti chambre de Copernic pour promouvoir des idées, les actions.?
- Sommes nous un laboratoire qui élabore des

alternatives où chacun vient piocher.?

- Avons nous cette volonté d'être une force politique pour défendre nos acquis, mettre en application nos alternatives, nos projets de construction d'un nouveau monde.?

- Le changement de la société libérale se fera comment et par quelles étapes ?

- Devons nous avoir des élus(es) ? Dans l'affirmatif, ils(elles) évolueront dans quelles structures politiques ?

J'attendais une étape supplémentaire dans le contenu de nos projets, comment organiser le CCAG, comment déterminer des objectifs avec les citoyens(nes) et toutes les forces qui sont en rupture avec le libéralisme.

Voici quelques propositions pour avancer :

Lors de la prochaine AG du CCAG, serait-il possible que les membres ou collectifs puissent écrire un document rassemblant les événements, les actions etc.... Puis celui-ci serait remis au plan national quelques jours avant l'AG. Une équipe de travail désignée en fait une synthèse, toujours avant l'AG. Le jour de la réunion nous commençons par l'analyse et le débat, ceci permettrait de gagner du temps et de faire autre chose.

Etienne nous consulte toujours avant de siéger au CCAG pour avoir notre point de vue sur tel sujet. Il faudrait que nous soyons plus précis dans la rédaction de nos projets et avoir

des réponses de l'instance nationale Je suis d'accord avec Etienne pour que la parité soit respectée dans cette instance afin d'avoir un meilleur équilibre des forces. Pour être efficace le CCAG doit avoir un minimum de structures afin de réaliser ce travail.

Ces quelques phrases ont pour but de créer un débat et de nous faire avancer.

Il reste beaucoup de choses à faire, ne nous décourageons pas, retroussons les manches, pressons le pas car les élections sont dans deux ans et les événements n'ont pas de date. ■



Libéralisme liberticide !

par Anne Flambard

Loi Perben 9 septembre 2002 sur les « orientations de la justice »

Loi Sarkozy du 18 mars 2003 sur la sécurité intérieure

Loi sur l'immigration du 26 novembre 2003

Loi « criminalité organisée » du 9 mars 2004

Quelques exemples de lois sécuritaires déjà réalisées par D. Perben et N. Sarkozy, l'arrivée de D. de Villepin ne remettra pas en cause ce funeste bilan ; il manque encore au gouvernement « Villekozy » le rétablissement de la peine de mort (déjà mise en question en matière de terrorisme), la suppression de l'école de la magistrature et l'interdiction du syndicalisme dans la magistrature (voir les dernières attaques contre les juges).

Le projet « prévention de la délinquance » permet à des autorités administratives de co-produire des sanctions. En amont de la justice, les maires pourront imposer des stages parentaux payants, des tutelles aux prestations sociales... en aval de la justice, l'administration pénitentiaire devient juge de l'application des peines. Le but de tout cela est de limiter les lenteurs de la justice (droits de la défense, présomption d'innocence, procès équitable...) qui ralentissent la production de sanctions.

Selon cette conception, le rôle de la justice, fondamental pour la démocratie, qui est de contrôler la police et de sauvegarder les libertés individuelles, disparaît au profit

d'une coproduction de sécurité par deux institutions à finalité répressive.

Ordre mobile, justice en temps réel, ce sont des valeurs empruntées à la mondialisation du marché, qui entrent dans l'univers judiciaire. Comme la circulation des marchandises, les lois doivent être fluides et flexibles et la justice doit être immédiate. Effrayant avec un projet de société pénalisant la simple contestation de l'ordre. Les infractions créées par la loi « sécurité intérieure » ne résultent plus d'un préjudice matériel et concret causé à quelqu'un, elles se déduisent d'un comportement (mendier, bavarder en groupe devant un immeuble...).

L'ordre social seul est en cause dans ces nouvelles infractions ; la Loi « criminalité organisée » complète ce dispositif en orientant ces procédures vers la négociation de la peine avec le parquet. Une misérable justice, sans juges et sans audiences, pour des affaires de misère. Aux Etats-Unis ce système accompagné par l'automatisme des peines fermes en cas de récidive (enviée par Sarkozy) a été déterminant dans l'émergence de villes - prisons (taux d'incarcération 7 fois supérieur à celui de la France). Malgré l'inefficacité de l'emprisonnement sur la délinquance, la machine pénitentiaire tourne à plein régime : 62000 détenus en 2004 (+14% par an depuis 2001) et l'inflation s'amplifiera par la création de ces nouvelles infractions.

L'industrie de la punition ça rapporte : c'est ainsi que dans une période où 10% (minimum) de la population est au chômage, la prison a une fonction asilaire, mais aussi un

rôle économique : l'ensemble du secteur de la sécurité publique et privée représente 400 000 emplois en France ; plus 14 000 policiers et gendarmes d'ici 2007.

Ce secteur économique est en pleine croissance « grâce » à l'accès à de nouveaux produits : biométrie, caméras intelligentes, renouvellement des armes (90 millions d'euros pour 300 000 armes de poing), des bracelets électroniques, des flash-balls ; la vidéo surveillance avec un budget d'environ 100 000 euros par commune, réduction d'impôts en cas d'installation de caméras dans les immeubles collectifs, main d'œuvre détenue flexible à souhait sans syndicat ni

Témoignage

par Christel Gilberton

Actuellement, notre société, a tendance à stigmatiser les chômeurs, à en faire des handicapés sociaux, à les rendre responsables du chômage, à les désigner comme boucs émissaires. Au sein de l'Association "PULSARTS", nous travaillons concrètement à inverser ce processus. Je suis dessinatrice-coloriste au chômage et Rmiste depuis 3 ans, présidente de l'Association "PULSARTS". Bénéficiaire d'un studio-atelier pour artistes à LANGRUNE SUR MER, j'ai décidé de partager mon Atelier avec d'autres artistes une fois par semaine. Nous avons créé cette Association d'artistes avec des amis qui sont dans la même situation que moi; c'est à dire qui ont perdu leur emploi suite à du harcèlement moral au travail. L'objectif de "PULSARTS" est de créer du lien social, de sortir de la solitude et de l'isolement pour reprendre confiance en soi et entretenir une dynamique de groupe. Nous fédérons d'autres artistes, en allant à leur rencontre pour faire ensemble des expositions, des animations culturelles dans le but de créer de la solidarité, de l'emploi et des échanges de services. ■

risque de grève, sans droit du travail, payée bien en dessous du SMIC. Construction de 13 000 places de prisons, 600 places en centres fermés pour les mineurs avec des dérogations autorisées aux procédures d'appel d'offres, sans compter la construction de commissariats et de la création d'une centaine de gendarmeries d'ici 2007.....

La boucle est bouclée ; tandis que certains font des affaires grâce à l'expansion du marché sécuritaire en profitant de l'idéologie de « la tolérance zéro », des pans entiers de la population sont relégués, soit dans une infra-société, sans services publics et sans égalité de droits, survivants du RMI et du travail précaire, soit dans des prisons, qui sont plus que jamais, celles de la misère.

Ca ne fait que commencer ; fichage généralisé (INES) « Tolérance 0 » ; policiers intouchables, le discours gouvernemental montre bien qu'ils n'ont pas l'intention de s'en tenir là, mieux encore ils tentent de pousser les travailleurs sociaux à dénoncer eux-mêmes toutes personnes ne rentrant pas dans le moule de l'administré moyen, ils stigmatisent des populations entières qualifiées d'inutiles et dangereuses.

Toutes les lois récentes illustrent leur volonté de traiter pénalement les questions sociales en marginalisant l'autorité judiciaire, afin de passer à un traitement de masse, industriel, cogéré par les autorités administratives, elles s'articulent dans une vision cohérente de l'organisation sociale, dont l'objet est de séparer les populations utiles (électeurs, salariés) des populations inutiles. Car la disparition des emplois, le déséquilibre des relations salariés/employeurs laissent sans activité et sans espoir, des millions de gens, jusqu'ici utiles à l'essor économique et qui ne peuvent même plus espérer pour leurs enfants de meilleures conditions de vie que les leurs.

Même le prétendu alibi de vouloir s'attacher l'électorat d'extrême droite ne peut plus être

New's Deauvillaises

par Philippe Hamelin

A Deauville, le n°1 communal ne chôme pas, il bosse et trime sans cesse, il prend des décisions plus ou moins surprenantes, un arrêté interdisant les rôtissoires ou les étalages de vêtements sur les trottoirs.

Un autre jour, il refuse aux enfants du haut de Deauville de s'inscrire à l'école du centre ville, mais autorise l'inscription des enfants dans une école privée (financée par la ville).

Toujours active, la star Deauvillaise, donne une subvention au C.I.D. (coûteux investissement deauvillais), plus connu sous le nom de Centre International Deauvillais. Ce petit bijou à la pointe de la technologie a endetté la ville de 9 fois son prix. Et pourtant, aujourd'hui, les élus voteront sagement sans aucune question la modeste somme de 500.000 euros afin de poursuivre son développement, et un petit chèque supplémentaire de 95.349 euros pour des tours de refroidissement. Toujours à la sueur du front des Deauvillais qui ne mettront jamais les pieds dans ce bâtiment !

Heureusement, notre bien-aimé maire a son rapporteur personnel, son ombre gardien, pas un mot, pas une phrase prononcée n'est relatée dans le Ouest-France, chaque minute chaque heure est traduite en long, en large dans ce journal, par un journaliste biographe qui est capable de vous pondre un article sans se déplacer.

Anpag et l'association Arthe vont se réunir dans les prochains jours pour réagir aux problèmes de l'aéroport ST GATIEN DEAUVILLE et de la construction de l'Hôpital. Des réunions avec le public seront prévues, ainsi que des rencontres avec les maires, puis agir par une grande manifestation dans le centre ville de Deauville et Trouville.

Et pendant ce temps, que fait l'ouvrier Deauvillais, non il n'est pas inconscient, il crée un syndicat de défense (C.G.T.), qui propose au maire. C'est avec une certaine inquiétude, qu'il attend la réaction du maire. ■

retenu ; c'est la crise du libéralisme qui détermine cette régression conservatrice ; ces lois sécuritaires permettent à la fois d'alimenter la peur, l'individualisme, d'empêcher et de criminaliser les mobilisations sociales. Un traitement social nécessiterait une autre politique des services publics, une autre distribution des richesses que le MEDEF ne peut accepter.

Les lois sécuritaires ont aussi une fonction de captation de l'opinion publique, d'occultation idéologique de la politique actuelle de liquidation de l'état social, leur objet réel n'est pas de traiter les problèmes qu'elles dénoncent ; leur but est d'utiliser politiquement la délinquance comme « trompe l'œil » idéologique, de masquer le démantèlement de l'état social tel qu'il résultait du programme de 1945 du

Conseil National de Résistance. Pendant qu'on agite le « chiffon rouge » contre les inutiles, les lycéens, les syndicalistes et contre l'insécurité de nos villes, les affaires du MEDEF peuvent continuer. L'attention des électeurs est détournée !

Mieux encore, elles permettent de passer par-dessus les processus démocratiques en invoquant de prétendues urgences, en légitimant les ordonnances comme De Villepin vient de le faire ; non, décidément, la démocratie telle que nous l'entendons n'est pas compatible avec le libéralisme ! ■

NB : Faites un petit tour sur le site pour lire, signer et diffuser la pétition lancée par la LDH contre le projet Inepte Nocif Effrayant Scélérat (INES).



A Caen l'emploi ?

par Etienne Adam

Le conseil municipal du 4 juillet avait à son ordre du jour une délibération pour l'emploi. On pourrait croire qu'a été entendu ce que les électeurs ont rappelé avec force : le chômage et la précarité, les diverses formes de sous emploi sont une préoccupation majeure et la lutte contre le chômage doit devenir la priorité politique.

Hélas il n'y a rien de bien neuf dans cette délibération qui prévoit une convention et une charte l'application d'une loi Borloo. Cette dernière ne répond pas même au constat qu'elle fait dans son exposé des motifs sur l'urgence à lutter contre le chômage de masse .

Elle met sur la place publique les 12900 chômeurs caennais, chiffre officiel sous évalué parce qu'il ne reprend qu'une partie des chômeurs réels, et les 5% de la population caennaise « bénéficiaires » de minima sociaux (RMI seuls 3,5%). Ces chiffres traduisent par leur ampleur aussi le désastre social dans notre ville, même si cette comptabilité ne rend pas compte des drames humains qui se jouent. Mais, ils sont réduits, parce qu'ils oublient une donnée essentielle : la précarisation des emplois et le développement des diverses formes de sous-emplois qui font les travailleurs, les travailleuses pauvres pour être plus précis.

Localement le CESR de basse Normandie note dans son rapport annuel sur l'emploi la montée des emplois précaires avec 8% d'intérim en plus dans le Calvados ou plus de 60% des offres d'emploi en contrats précaires. Et encore on appelle maintenant contrat stable ceux de plus de 6 mois, ce qui est loin d'offrir à ceux qui en sont vic-

times la sécurité qu'ils souhaitent.

Ce système de précarisation crée et alimente le chômage de longue durée : il y a une sorte de spirale de la précarité au chômage de longue durée qui se voit dans les histoires individuelles et les travaux des chercheurs. Loin de s'attaquer à cela, le plan Borloo se traduit par un renouvellement des contrats de travail précaires et précarisants. Il ne suffit pas de fournir un petit travail, une petite formation pour sortir nombre de chômeurs de la situation d'exclusion où le fonctionnement de l'économie et des entreprises les a relégués.

Il faudrait penser sécurité pour les salariés, sécurisation dans de vrais emplois pour les jeunes dont 1/4 est au chômage.

Avec la loi Borloo c'est le retour à un traitement dit « social » du chômage mis à mal dans l'année précédente: sur la région, il faut rattraper les 1600 contrats aidés disparus entre 2003 et 2004.

Mais ces nouvelles formes d'emploi, pour remettre les pauvres au travail dans des dispositifs spécifiques, dans des emplois qui ne sont pas de vrais emplois, sont un substitut à des emplois durables qui disparaissent ou devraient être créés, c'est pourquoi ils ne sont pas une solution.

Enfin, la loi a des aspects extrêmement négatifs, dangereux, pour les chômeurs. Mais aussi du point de vue des collectivités locales :

- le service public de l'emploi est ouvert à la concurrence pour le placement des chômeurs offrant ainsi un marché à des entreprises privées. mais au travers des maisons de l'emploi on met en place un

système de concurrence entre collectivités locales et on investit d'une mission de placement : c'est un retour en arrière bien dans la ligne de la décentralisation !

- dans la première rédaction que nous avons eu, l'UNEDIC était citée comme partie prenante du service public de l'emploi alors que tout le monde sait que c'est une office au service du MEDEF ! Malgré cela, la loi Borloo donne à l'UNEDIC le pouvoir- réclamé depuis longtemps par Seillière - de sanctionner les chômeurs. Le contrôle accru des chômeurs est de plus en plus répressif vis à vis d'une population déjà en difficulté. Mais les radiations sont aussi un moyen de faire baisser le chômage. Voilà un ministre social !

Tout ceci n'est pas sans conséquences sur les communes qui en fin de compte se retrouveront en première ligne sur cette question (et en particulier par les CCAS qui devront intervenir au titre de l'aide sociale) sans en avoir les moyens : il s'agit là d'un transfert de responsabilités et de charge qui n'a pas été débattu. Et qui ne l'est pas ici.

Au niveau concret, en termes précis, chiffrés, voilà ce que propose la municipalité :

- 25 contrats d'avenir soit 0,44% des bénéficiaires de minima sociaux de la ville, et il en reste 5544 !

- 15 contrats d'accompagnement à l'emploi (nouvelle version des CES) soit 0,78% des jeunes sans qualification au chômage et il en restera 1901 !

Et, avec tout ça, ils prétendent, je cite : éviter ou freiner une hausse du chômage de longue durée, augmenter le taux de sortie de chômage avant un an, diminuer le nombre de jeunes demandeurs d'emploi sans qualifications et augmenter le taux de sortie vers l'emploi durable des bénéficiaires de minima sociaux!

On voit bien que l'illusionniste Borloo fait école !

Mais en plus, ils donnent l'impression de ne



Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

par Claire Fritsche,
permanente-documentaliste au CITIM

En septembre 2000, 191 chefs d'Etat membres de l'ONU prirent une décision d'un type nouveau, qui se distinguait de leurs engagements habituels. En chœur, ils déclarèrent : « Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité à l'abri du besoin »... Ils s'engagèrent à agir dans huit champs d'action appelés « les Objectifs de Millénaire pour le Développement » (OMD). Pour chacun des ces domaines, les chefs d'Etat se fixèrent des objectifs chiffrés, qui, de l'avis général, et

de l'ONU elle-même, étaient atteignables. Partout dans le monde, des centaines d'organisations de la Société Civile, lancent en cette année 2005, l'Action mondiale contre la pauvreté, pour pousser les gouvernements à agir en vue d'atteindre ces objectifs. En France, cette Action est relayée par la coalition « 2005, plus d'excuses ! ».

Ces objectifs étaient (et restent) atteignables, car ils étaient (et restent), fort modestes. Les chefs d'Etat limitèrent leurs ambitions à baisser de moitié la pauvreté avant 2015, par exemple, ne cherchant à réduire que de 50% la proportion de personnes disposant de moins de un dollar par jour, des deux tiers la mortalité infantile, ou se limitant à seulement commencer à inverser la tendance de la propagation du sida, du paludisme en 2015... Kofi Annan lui-même, dès l'année 2000, s'est rendu compte que sans la pression des ONG et de la Société Civile mondiale, les gouvernements n'appliqueraient pas leurs propres résolutions, même modestes...

En effet, aujourd'hui, cinq ans après la fixation des OMD, la situation est plus catastrophique que jamais : 54 pays sont plus pauvres qu'en 1990, dans 34, l'espérance de vie décline, 24000 personnes meurent chaque jour de la faim, 115 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école primaire, les deux tiers des 876 millions d'adultes analphabètes sont des femmes, 30000 enfants meurent chaque jour de maladies évitables, notamment à cause de l'eau polluée, 2,4

milliards de personnes n'ayant pas d'installation sanitaires correctes...

Bien des organisations critiquent ces OMD. Elles les considèrent comme une simple pétition de principes des gouvernants en faveur des pays pauvres, (même si elles reconnaissent qu'il faut les prendre au mot) ; elles pensent que sans modifications profonde de la politique économique et fiscale, les OMD ne seront pas atteints ; elles relèvent qu'il y a quelque chose d'abject à ne vouloir « réduire que de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour », car les droits de l'Homme s'adressent à tous, et donc « qu'il est indéfendable de décider d'exclure la moitié de la population » ; elles pensent que ce sont les populations concernées elles-mêmes qui sont les « premiers experts » pour lutter contre la pauvreté, en tant qu'acteurs de leur propre développement, l'approche par les OMD risquant d'en faire des « pauvres assistés », « cibles » de programmes inadaptés décidés par d'autres...

Selon nous, l'atteinte de ces objectifs restera illusoire sans une profonde réforme des mécanismes qui président à la création et à la répartition des richesses dans le monde. C'est pourquoi la coalition française mène campagne pour que soit prises des mesures à la hauteur des enjeux particulièrement en ce qui concerne l'annulation de la dette, l'amélioration de l'Aide Publique au Développement, l'instauration de règles de commerce équitables et la lutte contre l'évasion fiscale. ■

PS : La pétition peut être signée jusqu'en septembre au : CITIM - Maison de la Solidarité Internationale ; 38 quai Hamelin ; 14000 CAEN ; (tel/fax : 02 31 83 09 09)

pas y croire : s'ils pensaient vraiment agir efficacement, ils auraient pu récupérer les 100 millions d'euros affectés au remboursement anticipé de la dette au nom de l'idéologie libérale qui les animent pour financer les contrats.

Bien sur, nous avons seuls, voté contre cette délibération, mais il faudra voir comment collectivement mener la lutte contre ces dispositifs de mise au travail forcé des chômeurs dont le conseil général ou la ville d'Hérouville aussi font aujourd'hui le centre de leur politique antisociale.

Il y a urgence à relancer la lutte pour la suppression du chômage sous peine de voir se développer ces politiques contre les chômeurs traités en citoyens de seconde zone. Il nous semble utile de débattre des solutions. A suivre ■



pourquoi pas ?

Directeur de publication :

Georges Fauvel

Comité de rédaction :

**Étienne Adam
Nicolas Bénéès
Georges Fauvel
Anne Flambard
Marie-Claude Herboux
Hervé Le Crosnier
Jean-Charles Risbec
Sébastien Saez**

Abonnements :

(6 numéros par an)

Simple 10E, soutien 20E et plus, étudiants et chômeurs 5E.
Chèques à l'ordre de ANPAG, CCP Rouen 5446-46K.

Prix au numéro 2 E.

Conception graphique Nicolas Taffin
Imprimé par Alphacolor (Caen)
(tirage 1250 exemplaires).

EXPÉDITEUR :

**ANPAG (Georges Fauvel)
BP 6269
14067 Caen Cedex 4**

**Fax : 02 31 75 33 65
N° CPPAP 1207 P 11074**

Bonnes vacances à
toutes et tous

Deux livres à lire ...

par Anne Marie Legoubé

Le roman de Gérard Mordillat, *Les vivants et les morts*, chez Camann Lévy.

Mordillat, Zola actuel, trace le portrait d'un jeune couple d'ouvriers dans une entreprise de l'Est de la France et autour d'eux, d'autres ouvriers, des cadres, des notables, les syndicats, les partis, les élus, la presse... Une présentation complète de la société de ce début du XXIe siècle.

Le livre de Jean Ziegler, *L'empire de la honte*, chez Fayard. L'auteur nous parle de la reféodalisation du monde, des armes de "destruction massive" la dette et la faim utilisées pour asservir les peuples, mais aussi des luttes en marche, insurrections des consciences, insurrections de la faim.

2 livres qui confortent ceux qui sont dans la lutte et qui peuvent amener ceux qui n'y sont pas encore.

A lire et à faire lire ! ■

